L'AMNISTIE ET LES ANARCHISTES

MM. Sembat, de Pressensé et Breton ont été chargés par le groupe parlementaire du parti socialiste de déposer un amendement étendant l'amnistie aux personnes condamnées ou poursuivies en vertu de la loi sur les menées anarchistes, notamment à l'occasion du voyage d'Alphonse XIII.

Les désordres en Russie

A ODESSA

La reddition du « Kniaz-Potemkine » Calme relatif

Les dépêches qui nous parviennent sur les événements de Russie sont tellement variées qu'il est impossible de connaître exactement la situation d'Odessa. Il semble bien cependant qu'elle soit moins grave qu'hier. D'abord, il est avéré que la flotte de la mer Noire étant entrée dans le port hier à midi, le *Kniaz-Potemkine* a capitulé.

C'est le consul d'Amérique à Odessa qui a télégraphié cet heureux événement à Washington.

Le *Daily Express* en confirme l'authenticité avec d'intéressants détails.

L'équipage du *Kniaz-Potemkine* s'est soumis sans conditions au vice-amiral Krieger.

Tout d'abord, l'équipage en révolte demanda une amnistie. Mais lorsque les cinq cuirassés se rapprochèrent et pointèrent leurs gros canons sur le *Kniaz-Potemkine*, en vue d'un feu concentré, les mutins abaissèrent leur pavillon rouge et se rendirent sans tirer un seul coup de feu.

Neuf des trente officiers du *Kniaz-Potemkine* ont été rendus vivants et bien portants.

Si les règlements de la discipline militaire sont appliqués, l'équipage mutiné devra être fusillé. Mais osera-t-on fusiller 850 hommes dans l'état d'esprit où sont la plupart des marins de la flotte ?

La soumission des hommes du *Kniaz-Potemkine* a naturellement amené une détente dans l'agitation révolutionnaire. Un télégramme reçu par l'agence Lloyd constate que la « situation d'Odessa est très rassurante ».

Toutefois, le travail est encore suspendu dans les ateliers et les usines, et la douane est fermée. C'est la conséquence de l'incendie des quais dont on ne s'est rendu maître qu'hier matin, et aussi de la crainte de désordres engendrés par les funérailles du matelot Orbeltchouk qui ont été suivies d'un certain nombre de discours politiques.

On attend aujourd'hui l'arrivée de l'amiral Tchoukine, qui, suivant le *Times*, aurait promis à l'empereur de se rendre à bord du *Kniaz-Potemkine* et de persuader aux mutins de reprendre leur service. En attendant, ils ont été répartis entre les divers bateaux de l'escadre où ils sont retenus prisonniers.

Nouvelle vague de la rébellion des matelots russes

Saint-Pétersbourg, 30 juin. — De source autorisée, et d'après les dépositions d'un matelot qui a pu s'échapper des mains des rebelles du *Kniaz-Potemkine*, les causes de la révolte auraient été présentées sous un faux jour.

Il est inexact que l'officier ait tué un matelot pour une soupe mal préparée. Voici exactement comment les choses se sont passées :

A la suite de plaintes relatives à la nourriture, le commandant fit aligner les hommes sur le pont en enjoignant à ceux qui étaient contents de la nourriture de sortir du rang. Pendant que la plupart des hommes se portait en avant, la minorité se jeta vers les canons et les armes, tuant matelots et officiers, sans défense à cette heure du dîner.

Une partie se jeta à la mer, mais les rebelles tirèrent sur eux deux coups avec des canons de six pouces, terrorisant ainsi ceux qui restaient à bord. Trente matelots et neuf officiers furent ainsi tués, les autres furent faits prisonniers.

Les rebelles n'ont pas permis à l'adjoint au procureur de faire une enquête. Les étudiants et étudiantes juifs ont prononcé devant le corps du matelot Omaltchouk des discours incendiaires et, abordant le cuirassé, ont réussi à faire croire aux matelots que l'armée s'était révoltée.

La grande majorité des agitateurs est juive. Quant aux Russes ils incendient et s'enivrent, faisant main basse sur les dépôts d'eau-de-vie. Plusieurs d'entre eux complètement ivres ont été brûlés vifs. C'est bien la caractéristique de la révolution russe où les Russes jouent le rôle d'un instrument inconscient.

DANS LA BALTIQUE

Si les nouvelles de la mer Noire sont meilleures, par contre celles de la Baltique sont peu rassurantes.

A Libau, la troupe aurait refusé de tirer sur les émeutiers.

A Cronstadt, les équipages auraient refusé d'obéir; 4 officiers seraient morts et 4 autres gravement blessés.

A l'annonce de ces incidents, les troupes casernées à Péterhof ont reçu des renforts. Les dockers de Cronstadt se sont mis en grève. De grands désordres s'y produisent.

TROUBLES DANS LES PROVINCES

A Nijni-Novgorod, des manifestations démocratiques en sont produites au cours de la réunion du zemstvo.

Les grèves s'étendent. Elles sévissent spécialement à Voznezensk et à Kischineff.

On craint qu'elles ne se déclarent à Saint-Pétersbourg.

A Varsovie, quelques grévistes ont essayé de dynamiter un pont de chemin de fer entre les gares de Lazy et de Zombkowsa. Les dégâts ont été heureusement peu importants et les trains n'ont subi que deux heures de retard.

Jeudi soir, à 7 heures, un détective et un agent de police ont été tués à Varsovie. Les meurtriers ont pris la fuite.

A Napsal, des désordres se sont produits aussi à la suite de la grève des employés de chemins de fer.

—o—

On télégraphie de Vienne, 1er juillet :

Hier soir sont arrivés à Lemberg et à Cracovie un grand nombre de fugitifs d'Odessa, parmi lesquels il y a surtout des vieillards, des femmes, des enfants et des étudiants.

Vol de dossiers de mobilisation

Le soldat Pelissier, déserteur, est bien l'auteur de la soustraction de quatre ou cinq enveloppes cachetées et contenant des documents relatifs à certains détails préliminaires de la mobilisation et ayant trait au rôle rempli, au début et pendant cette période de mobilisation, par certains groupes militaires spéciaux.

Ce soldat, Pelissier Marius-Louis, 23 ans, qui est de Cannes, faisait, depuis un certain temps, des dépenses disproportionnées avec l'argent qu'il recevait de sa famille.

Il était, depuis environ quatre mois, en relations avec la nommée Marie Fournales, femme Chapuis, 21 ans, demeurant 6, rue Peyrolerie.

C'est au cours d'une perquisition faite chez cette dernière que l'on a trouvé des lettres qui ont enfin mis sur la piste de cette affaire et ont aussi permis d'en suivre rapidement cette fois, tous les détails.

Pelissier, depuis quelque temps, préparait son coup ainsi que sa fuite. Il avait déjà, à ce propos, annoncé d'avance à ses camarades la prochaine visite d'un de ses soi-disant parents. Quand ce dernier arriva, il la présenta aussitôt à ses camarades et à plusieurs sous-officiers de son régiment.

Cet individu, très probablement un Allemand, disant se nommer Alphonse Dorrec, et âgé d'environ 22 à 24 ans, arriva à Avignon le 2 juin et en a disparu dix jours après, en même temps que Pelissier, et par conséquent aussi avec les documents soustraits.

C'est le 14 juin que les documents ont été soustraits, cela est maintenant établi. C'est encore le soir dudit jour que Pelissier a disparu également d'Avignon, d'où il a été signalé par son régiment comme déserteur du 15 juin.

Pour s'introduire dans les bureaux et commettre le vol, Pelissier eut recours à un soldat de sa compagnie, la 1re du 58e de ligne, nommé Joseph Bâze, natif de Lunel.

Il paraît résulter de la première enquête faite dès l'arrestation de Bâze, mercredi soir, que Pelissier, pour l'amener à l'aider dans son opération, lui avait promis 100000 francs, mais Pelissier et Dorrec, une fois nantis, ont quitté précipitamment Avignon sans se soucier ni de leur complice ni de leurs promesses.

Ils sont très activement recherchés, mais il est probable qu'ils ont gagné l'étranger.

L'enquête est maintenant à peu près close, et M. Hennion, commissaire principal de la Sûreté générale, a quitté Avignon pour rentrer à Paris, laissant deux agents chargés d'éclaircir encore quelques points de détails.

M. Aschwender, commissaire spécial attaché à la brigade des recherches de Paris, s'est rendu à Cannes. Il a perquisitionné au domicile de Pelissier père. Un sac contenant des effets et des correspondances fut saisi.

Pelissier fils est l'auteur de plusieurs vols, et a été traduit plusieurs fois en correctionnelle.

MANŒUVRES DANS L'EST

Châlons-sur-Marne. — Une grande manœuvre à double action a été exécutée au camp de Châlons, par les troupes de la 6e division d'infanterie de Paris, commandée par le général Malafosse.

Le général Dalstein, inspecteur d'armée, membre du Conseil supérieur de la guerre; le général Burnez, commandant en chef le 3e corps d'armée, président du Comité technique de la cavalerie; le général Guillin, commandant la 3e brigade d'artillerie de Versailles, et le général Aubertin, commandant d'armes du camp de Châlons, assistaient à cette manœuvre.

Après la manœuvre, le général Dalstein a offert un grand déjeuner aux généraux et chefs de corps ayant pris part aux opérations.

Verdun. — On travaille activement à la réfection de plusieurs forts. Les bataillons d'artillerie de forteresse exécutent des exercices d'embarquement sur la Meuse. Le général Leroset, commandant le génie du 6e corps, a visité plusieurs forts.

La plupart des régiments et bataillons de forteresse d'infanterie exécutent, en ce moment, de fréquentes marches de nuit.

La 6e batterie du 40e d'artillerie a quitté Verdun vendredi matin, pour se rendre à Bar-le-Duc, où elle séjournera onze jours. Elle exécutera plusieurs exercices au cours du voyage.

GUERRE & MARINE

NOMINATION ET COMMANDEMENT

Sont nommés :

Le contre-amiral Krantz à l'emploi de major général de la marine à Cherbourg.

Le capitaine de vaisseau Martel, en commandement du croiseur cuirassé *Montcalm*, dans l'escadre d'Extrême-Orient.

LES MANŒUVRES NAVALES

La première flottille de sous-marins de la Méditerranée, qui prendra pour la première fois part aux manœuvres de l'armée navale, comprend les sous-marins :

Grondin, Anguille, Perle, Esturgeon, Souffleur, Dorade, Gymnote, Bonite, Thon, Gustave-Zédé, et le submersible *Cigogne*.

L'amiral Fournier, attendu à Toulon lundi prochain, arborera son pavillon sur le *Brennus* à 9 heures du matin, avec le cérémonial réglementaire.

Voici la composition de l'armée navale que commandera l'amiral Fournier :

D'abord l'escadre active composée de six cuirassés : *Suffren, Gaulois, Charlemagne, Iéna, Saint-Louis, Bouvet*; trois croiseurs-cuirassés : *Marseillaise, Desaix, Kléber*, ce dernier détaché en Crète; trois croiseurs protégés, *Du Chayla*, en Maroc, *Linois, Galilée*; six contre-torpilleurs : *Arc, Arbalète, Mousqueton, Dard, Carabine, Sarbacane*.

Ensuite la division de réserve : *Brennus, Charles-Martel, Hoche*, cuirassés; et *La Hire*, contre-torpilleur.

A cette division, viendront s'en adjoindre deux autres mobilisées :

Division des croiseurs sous le commandement du capitaine de vaisseau Lecuve : *Bruix, Chanzy, Pothuau, Cassard*.

Division des gardes-côtes sous le commandement du capitaine de vaisseau Durech : *Requin, Indomptable, Caiman*.

Enfin les divisions offensives des défenses mobiles de Toulon fourniront un fort appoint de contre-torpilleurs, torpilleurs de haute mer et torpilleur de 1re classe.

L'ESCADRE DU NORD

La division des gardes-côtes cuirassés, composée du *Bouvines*, de l'*Amiral-Tréhouart* et du *Henri-IV*, a quitté Brest, hier soir, après avoir embarqué le matériel d'illumination de l'escadre.

Cette division est arrivée à Cherbourg.

Le *Brooklyn* et le *Bugsinée* ont échangé les salves d'usage.

Lorient, 1er juillet. — En quittant Lorient pour effectuer des essais d'artillerie, le destroyer *Sagaie* abordait le charbonnier *Finistère*; la *Sagaie* a subi d'importantes avaries; un mât et deux cheminées ont été brisées; la *Sagaie* a été ramenée en port; son état d'indisponibilité durera un mois.

INSPECTION

Le général Archinard, commandant le corps d'armée de troupes coloniales, s'est rendu dans l'île d'Oléron après avoir inspecté Rochefort.

UNE CONFÉRENCE DE M. BRANLY

Hier soir, l'immense salle du Trocadéro était absolument comble pour l'audition d'une conférence de M. Branly, sur l'invitation de notre confrère « le Matin ».

Après une présentation aussi aimablement élogieuse que scientifique faite par M. d'Arsonval, M. Branly a exposé les merveilleux résultats qu'il a obtenus récemment en poursuivant ses recherches dans le domaine où il a déjà découvert le principe de la télégraphie sans fil.

Avec une modeste bonhomie, M. Branly a expliqué ces étonnantes découvertes et les ingénieuses — on serait tenté de dire géniales — applications qu'il en fait sous le nom de Télémécanique. Ses explications et les expériences ont soulevé les enthousiastes applaudissements de l'auditoire qui a salué en M. Branly une de nos gloires françaises. Nous saluons aussi dans le savant inventeur une des gloires de notre Institut catholique de Paris où il occupe la chaire de physique.

Les négociations franco-allemandes

Nous avons publié hier soir la première communication officielle que le Conseil des ministres ait faite à la presse sur l'état des négociations.

Elles se poursuivent, a dit M. Rouvier, dans des conditions satisfaisantes.

Certains de nos confrères interprètent largement cette phrase et y voient l'assurance que le gouvernement a approuvé le texte d'une note verbale que le président du Conseil remettra à l'ambassadeur d'Allemagne aujourd'hui même.

Ils y sont autorisés par cette dépêche publiée hier par l'*Agence Havas* :

Washington, 30 juin. — D'après des avis de Paris, reçus dans les sphères officielles, M. Rouvier doit avoir incessamment, peut-être même aujourd'hui, une nouvelle entrevue avec le prince Radolid.

Il se propose de lui remettre une note par laquelle il déclare que la France accepte la conférence, et demandant simultanément que l'Allemagne fasse des déclarations sur certains points traités dans les conversations précédentes, et sur lesquels l'accord a été établi.

On assure que l'Allemagne est décidée à adhérer sans réserves à la note de M. Rouvier.

Ainsi, l'acceptation de la conférence par la France serait imminente.

LA PRESSE ALLEMANDE

Les journaux de Berlin manifestent du nouveau de la mauvaise humeur à propos de la question marocaine.

La *Gazette de Voss* recommence d'alarmer l'opinion publique en prédisant une nouvelle tension de la situation si la France n'accepte pas sans délai et sans restriction la conférence.

Dans un article sur l'attitude du parti colonial français, la *Gazette de Voss* dit qu'il ne serait pas difficile d'organiser au Maroc une formidable insurrection du monde musulman, qui menacerait l'Algérie et la Tunisie.

Le *Tageblatt* constate que la nouvelle de l'accord parfait entre la France et l'Allemagne était prématurée.

Le correspondant parisien de ce journal confirme que l'Allemagne s'est opposée à la publication des notes échangées entre les Cabinets de Berlin et de Paris.

LA PRESSE AMÉRICAINE

Londres, 1er juillet. — Plusieurs journaux publient la dépêche suivante de New-York :

Le *New-York Sun* reçoit de son correspondant de Londres une dépêche disant qu'on estime dans les milieux diplomatiques que l'empereur d'Allemagne a dépassé son but. L'entente anglo-française, en lieu d'être affaiblie ou détruite, a été consolidée.

La dépêche expose les points importants suivants :

1° Les conditions du traité anglo-japonais ont été modifiées et définitivement fixées, et une déclaration sera faite très prochainement à cet effet.

2° La Grande-Bretagne, parce qu'elle est persuadée qu'elle peut compter sur le Japon pour faire échec dans l'avenir aux ambitions russes en Extrême-Orient, sera plus disposée à permettre à la Russie de rechercher une certaine situation en Orient dans le but d'opposer une barrière à l'expansion allemande dans la même région.

3° La Grande-Bretagne s'efforce activement de concentrer ses forces près de la métropole.

4° Le régime relâchant de la Russie craint le kaiser depuis qu'il a découvert son jeu, et il désire vivement s'unir à la France et à l'Angleterre pour faire échec aux ambitions allemandes.

5° Dans ce but on s'occupe en haut lieu de dresser des plans qui puissent prouver au Allemagne l'impression qu'une coalition anti-allemande est en formation.

AU MAROC

On mande de Fez à la date du 27 juin :

Il ne s'est produit ici ces jours derniers aucun fait capable de modifier la situation.

Aucune concession n'a encore été consentie par le sultan.

On télégraphie de Fez, 27 juin :

L'échange de vues qui se poursuit entre Londres, Paris et Berlin est attentivement surveillé ici, car la date du départ des missions étrangères dépend du résultat des pourparlers, et toutes les missions sont unanimes dans leur désir de quitter Fez le plus tôt possible.

Dans les cercles marocains, on continue à manifester beaucoup de méfiance en ce qui concerne les négociations franco-allemandes, et maintenant que la réunion d'une conférence est virtuellement assurée, les Marocains se sentent moins dépendants des Allemands.

Ils ont l'espoir qu'ils pourront jouer d'une puissance contre l'autre. En conséquence, quelques les concessions concernant les ports de Tanger et de Bordj-Saïdo aient été promises au principe à l'industrie allemande, aucun document à cet égard n'a encore été signé, et le maghzen est évidemment désireux de retarder le conclusion définitive jusqu'à ce que la conférence ait été tenue.

Hier sont arrivés à Tanger 100 soldats détachés des troupes campées à Cherbi, pour renforcer la garnison de Tanger dont une partie avait été expédiée dernièrement pour Oudjda.

La résistance musulmane

On mande de Tanger au *Daily Mail*, le 30 juin :

Les grandes tribus musulmanes du Sahara sont toutes disposées à donner leur appui au Maroc pour résister aux Européens. Elles demandent en même temps qu'un port, peut-être dans le voisinage du cap Juby, soit ouvert au commerce extérieur.

Nouveaux meurtres

Autre dépêche de Fez, 28 juin :

La situation s'aggrave de jour en jour. Hier, deux meurtres ont été commis sur la route de Fez à Méquinez.

Les voyageurs sont constamment arrêtés et obligés de payer une rançon dans le voisinage immédiat de Fez.

La nouvelle est arrivée ici qu'un des khalifats du prétendant Muley Ibrahim a attaqué et détruit plusieurs villages occupés par les tribus de Meghrna, au nord de Taza, par suite de leur refus de payer un tribut.

ÇA & LÀ

Morts d'hier

M. Paul Moyson, avocat à la Cour d'appel de Paris, 64 ans, à Bois-Colombes.

Décoration pontificale

Nous sommes heureux d'annoncer que le Pape a nommé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, M. Joseph Boissarie, fils de notre éminent ami le Dr Boissarie.

Comptes abandonnés

L'« Officiel » publie, en 112 pages, la liste des comptes abandonnés aux Caisses d'épargne depuis trente ans et qui, s'ils ne sont pas réclamés avant le 31 décembre prochain, resteront acquis à l'Etat.

Il sont au nombre de 17 451 pour 339 878 fr. 30. Sur ce nombre, 8 002 n'atteignent pas 5 francs en moyenne; pour les 9 449 autres, la moyenne est de 34 fr. 10.

ÉCHOS DE PARTOUT

M. Colombani, sous-préfet de Corte, est nommé sous-préfet de Sartène, par permutation avec M. Orioli.

L'« Officiel » donne la liste des candidats déclarés admissibles aux épreuves orales du concours pour l'Institut national agronomique.

Du 21 au 30 juin, les Caisses d'épargne ont reçu 3 526 964 fr. 89 et remboursé 4 978 419 fr. 82, soit un excédent de retraits de 1 444 454 fr. 93.

Le bruit court que les verreries de Belgique et de Grande-Bretagne ont conclu un accord de cinq ans pour leurs exportations.

Dans le commencement de la semaine, il est arrivé de Berlin à Mayence en trois jours 150 locomotives qui ont été réparties un peu partout sur les lignes stratégiques transversales.

Le shah de Perse a offert hier un déjeuner à la grande-duchesse de Russie. Il avait invité ces fils et petits-fils, le ministre de la cour, le ministre de Perse à Paris, l'ambassadeur de Perse à Constantinople.

M. John Rockfeller a fait don de 10 millions de dollars au bureau de l'Éducation générale pour la diffusion de l'éducation supérieure aux Etats-Unis.

M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, est arrivé à Paris ce matin.

Le président de la République a visité ce matin, au Petit-Palais des Champs-Elysées, l'exposition de la Société française des fouilles archéologiques.

On vient de mettre à découvert, au hameau de Saint-Germain, voisin de la ville de Chinon, les fondations d'une villa et des bains romains; on a recueilli, au cours des fouilles, des poteries et des sculptures remontant à l'époque gallo-romaine.

C'est demain dimanche que Mgr Lanusse, aumônier de Saint-Cyr, recevra solennellement, au Cirque d'Hiver, la couronne civique que lui décerne la Société nationale d'encouragement au bien.

M. de Lanessan, sénateur catholique et ancien ministre de la Justice, a été nommé gouverneur de la Banque nationale de Belgique. Il devra abandonner son siège sénatorial.

A Tunis, par suite des fortes chaleurs, la distribution d'eau est arrêtée à 1 heure de l'après-midi. Cette mesure provoque les protestations de la population.

MORT DE M. LAGARDE

On annonce la mort de M. Antoine Lagarde, 74 ans.

Originaire du Puy-de-Dôme, où il était notaire, il fut choisi, en 1902, comme secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, en remplacement de M. Demagny.

Son fils, M. Lagarde, est ministre de France en Abyssinie.

Amiral allemand à Lorient

Le contre-amiral Siegel, attaché naval à l'ambassade d'Allemagne à Paris, est arrivé à Lorient, accompagné de sa femme, venant de Saint-Malo.

L'amiral allemand est descendu à l'hôtel de France et a pris des appartements qui lui étaient réservés.

Il est allé, en coupé, en grande tenue, rendre visite au contre-amiral Massenet, préfet maritime par intérim.

A 5 heures, l'amiral Massenet lui a rendu visite à l'hôtel de France.

Aujourd'hui, l'amiral allemand visite l'arsenal et les établissements de la marine à Lorient.

A L'ARSENAL DE BREST

Le ministre de la Marine vient de statuer sur le cas des trois ouvriers de l'arsenal condamnés récemment à la prison par le tribunal maritime pour rébellion envers des agents de la force publique.

L'exclusion de l'arsenal a été prononcée contre un des ouvriers comptant quarante et un mois de service. Les deux autres ayant dix-sept et vingt ans de service, ont été autorisés, par mesure exceptionnelle, à continuer leur service l'un à Rochefort, l'autre à Lorient.

A L'HOTEL DE VILLE

DE PARIS

LA BOURSE DU TRAVAIL

M. de Selves, préfet de la Seine, qui a pris la parole au cours de la séance d'hier au Conseil municipal, n'a pas caché que si les conclusions de la Commission n'étaient pas amendées d'une façon sérieuse, il n'hésiterait pas à dire au gouvernement que le projet de règlement serait insuffisant à assurer dans l'avenir le bon ordre à la Bourse du travail. C'est dans ces conditions que la lutte s'engagera lundi entre les propositions de la Commission et celles du contre-projet de M. Félix Roussel qui, ainsi que M. Gelli, espère obtenir l'abrogation du décret Millerand.

On va voir qu'il est grand temps de retirer à la Commission administrative la conduite des affaires de la Bourse du travail. Non seulement cette Commission entend ne faire que ce qui lui plaît, mais encore elle ne peut empêcher de se renouveler les faits scandaleux. La Commission est contrôlée par une sorte de Comité secret des fédérations. Ce Comité a approuvé l'achat de 100 revolvers pour résister à des invasions policières et a fait prendre dans les mairies les adresses des conscrits afin de leur envoyer le *Manuel du soldat*. Le préfet a lu encore une lettre émanant d'un Syndicat qui demande qu'on délivre la Bourse des apaches. Ces révélations ont produit une grosse impression. On a rejeté, par 43 voix contre 21 la motion de M. Chassaigne-Goyon qui aurait voulu que le Conseil municipal, non responsable des tractations qui règnent à la Bourse du travail, laissât le gouvernement prendre seul des mesures. Puis, par 46 voix contre 27, on a repoussé le renvoi à la Commission des conclusions du rapporteur M. Lajerrige et du contre-projet de M. Félix Roussel. C'est dire qu'on passera lundi à la discussion des articles.

AFFAIRES DIVERSES

Au cours de la séance, le Conseil a accepté avec remerciements le don qu'a fait à la Ville de Paris le grand peintre Ziem, de 40 de ses tableaux.

M. Escudier a fait désigner le square Lamartine pour recevoir le monument qu'on érige à Benjamin Godard.

MM. Achille Mazzard et Camille Roussat suivront les opérations du concours organisé par l'Automobile-Club.

Enfin M. l'ingénieur Bechmann a annoncé par lettre qu'il quittait le service de la Ville, et M. Rebeillard, qui présidait, a ajouté que M. Bechmann devenait directeur du Métropolitain concédé à M. Berlier.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

Voici le texte de l'article 4 du projet, tel qu'il a été voté :

« L'obligation du délai-congé n'est pas applicable au cas où le louage de services serait résilié avant l'expiration d'une période égale à une quinzaine s'il s'agit d'un ouvrier ou d'un serviteur, à un mois s'il s'agit d'un employé. Elle ne s'applique pas, en outre, lorsque la résiliation résulte d'un cas de force majeure ou d'un motif grave. »

On a voté aussi par 19 voix contre 18, l'important texte suivant qui, à raison même de son importance, aurait besoin d'une toute autre majorité pour avoir l'autorité morale qui doit s'attacher aux décisions du Conseil :

« La grève étant une suspension de travail, le délai de prévenance n'est pas obligatoire ».

LES GRÈVES

Boeneville. — Une grève vient d'éclater à l'usine Giffre. 140 ouvriers ont cessé le travail.

Cette. — La grève des garçons coiffeurs est terminée. La reprise du travail aura lieu à 6 h. 30 le matin en été, et à 7 heures en hiver. Les salaires sont fixés comme précédemment.

Brest. — La grève des maraîchers continue.

Annecy. — A Meringier, près de Cluses, dans l'usine dite du pont de Giffre, tous les ouvriers même non grévistes ont dû cesser le travail. Les non grévistes n'ont pu assurer l'éclairage de la ville d'Annemasse.

L'ATTENTAT CONTRE LE ROI D'ESPAGNE

M. de Pressensé intervient

M. de Pressensé, député, président de la Ligue des Droits de l'homme, vient d'adresser à M. Etienne, ministre de l'Intérieur, une lettre appelant son attention sur Henri Castella, ce jeune médecin espagnol impliqué dans l'attentat contre le roi d'Espagne.

M. de Pressensé demande à Mr Etienne de faciliter la mise en liberté provisoire de Henri Castella en rapportant l'arrêté d'expulsion qui le frappe.

D'autre part, la Ligue des Droits de l'homme a fait parvenir à la famille de Palacios, inculpé également dans l'affaire de l'attentat anarchiste, un secours de 50 francs.

GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Un accident d'automobile s'est produit vendredi soir à 6 heures, sur la route du Circuit d'Auvergne, à 10 kilomètres de Clermont et à 800 mètres des tribunes de Laschamps.

Une auto de 60 chevaux appartenant à M. Henri de Rothschild, dans laquelle 4 personnes avaient pris place, s'est renversée. Mlle Marie Mechenotte, 28 ans, originaire du Creusot, connue sous le nom de Suzanne de la Place, une actrice qu'on ne connaît que sous le prénom de Gabrielle, M. Louis Tournier, 27 ans, mécanicien, et Joseph Seifreide, chauffeur de M. Henri de Rothschild, étaient sortis avec l'automobile en joyeuse promenade.

La voiture, était lancée à une allure folle, quand, à la descente d'Enval, elle dérapa, démolit le parapet d'un pont jeté sur la route et alla se briser dans un fossé.

Gabrielle a été tuée sur le coup. Le mécanicien a une fracture de la base du crâne, se mort n'est plus qu'une question d'heures. Le cuisinier a une fracture du maxillaire inférieur gauche et est dans un état de coma très grave.

Mlle Marie Mechenotte est moins grièvement blessée.

M. de Rothschild absent a été prévenu par dépêche.

LES ORAGES

Marne. — Vendredi soir, un orage d'une violence extraordinaire s'est déchaîné sur la ville et la région de Reims. Pendant une demi-heure, il a fait absolument nuit, et une trombe d'eau, accompagnée de tonnerre et d'éclairs, a transformé les rues en rivières, inondant les caves et les magasins, et causant des dégâts considérables aux vignobles champenois.

L'ouragan a suivi une direction Nord-Ouest, Sud-Est dans toutes les villages, depuis Saint-Erme sur la ligne de Laon à Reims jusque Châlons, sur un parcours de près de 70 kilomètres.

Des maisons se sont effondrées, des toitures ont été enlevées et transportées à plusieurs centaines de mètres par les tourbillons de vent; dans les jardins, les arbres fruitiers ont été arrachés.

Le long du canal de la Marne à l'Aisne, le spectacle est effrayant, le sol jonché d'arbres hachés par la tempête.

Sur la voie du chemin de fer entre les stations de Prunay et de Mourmelon, les arbres ont été projetés sur la voie, les trains ont dû stopper pendant plus d'une heure avant que la circulation soit rétablie.

Les dégâts sont énormes. Aucun accident de personnes à signaler.

Cantal. — Une violente tempête du Sud-Ouest règne sur toute la région.

Hier matin, M. Bruget, du village de Nedernet, commune de Raffiac, se trouvait en compagnie de deux autres personnes, dont une jeune bergère, dans un endroit découvert. La foudre tombant sur le groupe a tué net M. Bruget, et sérieusement atteint la jeune fille dont la vie ne semble cependant pas en danger; la troisième personne en a été quitte pour la peur.

Cher. — Au cours d'un orage assez violent, le grêle, en tombant, a saccagé une grande partie des récoltes dans la région de Saint-Amand. Les communes de Sauzais, Le Poiter, Meillant, Dreveut, ont été particulièrement éprouvées.

A Bourges, un orage a éclaté à 7 h. 30 ce matin. La foudre est tombée plusieurs fois.

Haute-Vienne. — La foudre est tombée jeudi en plusieurs endroits et notamment sur le levoir de Sainte-Claire, à Limoges.

Une poutre du hangar a été coupée par la fluide électrique.

Mme Delbouma, qui était occupée à laver son linge, a été renversée par la commotion et s'est fait, au tombant, une légère blessure.

Yonne. — Le cyclone a été d'une violence inouïe dans la vallée de la Cure. A Vonteney, plus de 100 arbres ont été déracinés. Un grand nombre de toitures ont été enlevées et des cheminées abattues.

Toutes les récoltes sont anéanties.

Alsace-Lorraine. — Au cours d'un violent orage, la foudre est tombée sur une maison habitée par les époux Jodin, débitants à Distroff, pendant que la famille était en train de dîner; deux jeunes enfants de 5 et 6 ans ont été foudroyés.

TRIBUNAUX

LE CRIME DE BARBAISE

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 30 juin :

La Cour d'assises du Hainaut a condamné, ce soir, à douze ans de travaux forcés, un ouvrier mineur nommé Joane Dewall, qui participa, avec le nommé Martin, à l'assassinat de Grundier, à Berbaise. On se rappelle que la Cour d'assises de Charleville a déjà condamné Martin et la femme Grundier. C'était celle-ci qui avait embauché les meurtriers.

LE FILS DU VICE-ROI DU LIBAN

La 8e Chambre correctionnelle de la Seine vient de condamner par défaut, à cinq ans de prison et 2000 francs d'amende, le prince Czaykowski, fils du vice-roi du Liban, qui, à bout de ressources, s'était servi, pour emprunter de l'argent à un banquier, d'une fausse dépêche l'appelant en Amérique pour recueillir un héritage important.

L'ambassade de Turquie, apprenant les poursuites, avait fait partir à Beyrouth le fils du vice-roi.

EN MER

Pauillac. — Le bateau de pêche *Bacchus*, du Verdon, monté par trois hommes, a chaviré près de Pontaillac. L'un d'eux, Prosper Labarthe, est noyé.

Bône. — A la suite d'un gros temps, le vapeur hollandais *Teutonia*, capitaine Bastiego, venant de Nicolaïeff, s'est échoué dans le nouveau port. Il a fait de nombreuses avaries.

Tamatave. — Le transport russe *Anadyr*, qui est arrivé le 27 juin à Diégo-Suarez avec des avaries à ses machines, avait à bord 837 survivants de la bataille de la mer du Japon.

Palma. — L'escadre anglaise venant de Mahon est arrivée à Palma pour effectuer des exercices de haute mer.

Amsterdam. — De Batavia, on annonce que le cuirassé hollandais *Hertog-Hendrik* a touché un rocher. Le croiseur *Zeeland* essaye de le renflouer.

Londres. — Les manœuvres navales qui auront lieu la semaine prochaine dans la Manche seront un caractère strictement secret.

L'escadre évoluera pendant sept jours sous la direction de six amiraux.

L'escadre de la Manche, la première escadre de croiseurs, la 3e division de réserve et un grand nombre de torpilleurs y prendront part.

En vente à nos bureaux

DANS LA CHAMBRE DU MALADE

Consolations et Conseils

Délassements et Souvenirs

par M. le chanoine Decorne, doyen honoraire

avec une préface de Mgr Baumard, recteur de l'Université catholique de Lille

Ouvrage illustré in-8° écu de XII-430 pages sur beau papier

Prix : 3 francs; par la poste, 3 fr. 75

..... Il n'est pas besoin d'attendre aux jours où la maladie nous visitera, pour ouvrir ces pages si fortes et si chrétiennes. Lisons-les dès maintenant, faisons-les lire autour de nous. Et surtout, chère collaboratrice du divin Maître, inspirons-nous en près de nos malades.....

L'Ami du Clergé.

..... Excellent livre utile aux malades, aux gens qui les soignent et qui les aiment, à tous.

Le Messager du Cœur de Jésus.

ÉVANGILE

du 4e dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme des publicains et des pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'écouter, les pharisiens et les docteurs de la loi murmuraient. Cet homme, disaient-ils, reçoit les pécheurs et mange avec eux. Alors il leur proposa cette parabole : Qui d'entre vous, s'il a cent brebis et s'il en perd une, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert pour courir après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve? Et lorsqu'il l'a retrouvée, il la met, plein de joie, sur ses épaules; et de retour chez lui, il réunit ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. C'est ainsi, je vous le déclare, qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Il leur dit encore : Quelle est la femme qui ayant dix drachmes et en perdant une, n'allume sa lampe, ne balaye sa maison, et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve? Et après l'avoir retrouvée, elle réunit ses amies et ses voisines, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue. Ainsi je vous le déclare, il y aura une grande joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fait pénitence.

(S. Luc, c. XV.)

ÉCHOS RELIGIEUX

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

A Paray-le-Monial

La fête du Sacré Cœur a été présidée par S. Em. le cardinal Berraud.

Les pèlerins sont venus en grand nombre. Nous pouvons citer les pèlerinages d'Autun, au nombre de 300, de Moulins, au nombre de 500, et de Paris, au nombre de 1000. Ces trois pèlerinages sont arrivés jeudi soir.

Dans la matinée du vendredi, les pèlerins de Saône-et-Loire sont arrivés par plusieurs trains. Les exercices de la journée ont été superbes. La plus belle cérémonie a eu lieu à 2 h. 1/2 à la basilique, pendant laquelle M. l'abbé La Visite, prédicateur de la neuvaine, a prononcé un éloquent sermon.

Nos amis défunts

✝ A Paris, le Dr du Castel, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Saint-Louis, 60 ans. — A Vannes, Mme Cropp, née Anna Geilloux de Lagrange, 48 ans. — Mme Marie-Louise Piot, née Escoffier, à L'Horme (Loire), 61 ans. — Mlle Lucy Gœury, à Guingamp. — M. Charles Gaubert, au Parc Saint-Maur (Seine), chrétien tout dévoué aux œuvres. — A Toulouse, Mme Vve Lespalès-Mondon, 84 ans.

BEUX COEUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT

(300 jours d'indulgence)

CHRONIQUE RELIGIEUSE

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 2 juillet. IIIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. LA VISITATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. — L. 3. LE TRÈS PRÉCIEUX SANG DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. — M. 4. L'ORDINATION ET LA TRANSLATION DE SAINT MARTIN, *évêque et confesseur*. — M. 5. SAINT ANTOINE-MARIE ZAC